

Pontarlier

votre
ville

Bulletin d'information de la Ville de Pontarlier

Juillet 2014

65

*Rentrée
scolaire
2014*

ENSEMBLE, CHANGEONS DE RYTHMES

À PONTARLIER



P7/DOSSIER

Changeement
de rythmes scolaires



Cahier détachable

70^e anniversaire
de la Libération

Pratique



Hôtel de Ville

56, rue de la République - BP 259
25304 Pontarlier Cedex - **03 81 38 81 38**
mairie.pontarlier@ville-pontarlier.com
www.ville-pontarlier.fr et www.mobipont.fr

Communauté de Communes du Larmont

8A, rue de la Grande Oie - Houtaud - BP 49
25301 Pontarlier Cedex - **03 81 39 40 02**
ccl@cc-larmont.fr
www.cc-larmont.fr et m.cc-larmont.fr (version mobile)

Centre Communal d'Action Sociale

Complexe des Capucins
6, rue des Capucins - 25300 Pontarlier
03 81 46 51 36

Office de tourisme

14, rue de la Gare - **03 81 46 48 33**
www.pontarlier.org

Marché

Le jeudi et le samedi
Place Jules Pagnier, de 7 h 30 à 13 h

Urgences



Commissariat de police :

16, rocade Pompidou - **03 81 38 51 10**

Gendarmerie :

4, rue Moulin Parnet - **03 81 39 06 60**

Sapeurs-pompiers : 18

Centre Hospitalier Intercommunal de Haute-Comté / Pontarlier

2, faubourg Saint-Étienne - **03 81 38 54 54**

Médecin de garde

(nuit, week-end et jours fériés) : **39 66**

En cas d'urgence, faites le **15**

Pharmacie de garde :

se renseigner auprès du Commissariat,
muni d'une ordonnance.

Dépannage EDF : 0 810 333 025

Dépannage GrDF : 0 800 47 33 33

Dans le souci de vous faire parvenir avec régularité nos publications, nous vous serions reconnaissants de signaler les éventuels dysfonctionnements de diffusion au 03 81 38 81 48.

Directeur de la publication : Patrick Genre / **Équipe rédactionnelle :** Sylvain Ducret, Julie Verger, Mélanie Grammaire / **Avec l'aimable participation de :** Annie Velot, Annie Brischoux / **Coordination :** Sylvain Ducret / **Administration - Secrétariat de rédaction :** Mélanie Grammaire / **Crédit Photos et Illustrations :** Ville de Pontarlier, Société de musique Les Gars de Joux, Aéro-club de Pontarlier / **Visuel de couverture :** Publipresse / **Dossier :** Ville de Pontarlier / **Rubrique « Coup d'œil dans le rétro » :** voir mentions en pages 4 et 5 / **Cahier détachable :** Ville de Pontarlier, Alexis Baud, Archives de Pontarlier et de la CCL.

Conception et mise en pages : Scoop Communication 02 38 63 90 00 / **Impression :** IME 01 45 72 28 88 / **Régie publicitaire :** Elixir 03 81 81 28 75

Distribution : Mediapost / **Version sonore :** ADDM Studio / **Nombre d'exemplaires :** 10 500 / **Dépôt légal :** JUILLET 2014 / **ISSN :** 1268-4740

Imprimé sur papier intégralement recyclé à base d'encre végétales.



3 III Actualités

Aides aux commerces du centre-ville

4 et 5 III Coup d'œil dans le rétro

Cahier détachable

70^e anniversaire de la Libération

7 à 10 III Dossier

Changement de rythmes scolaires



11 III Actualités

- Nouvelle saison des Scènes du Haut-Doubs
 - Label Centenaire pour l'exposition des Archives
- La 4G est arrivée à Pontarlier !
 - Le château de Joux cet été
- Réédition du livre *Les Chapelles du Doubs*
- Renouvellement des Conseils Inter-Quartiers
- Les Gars de Joux, invités d'honneur à Dakar

12 III Environnement / Travaux

- Journées de l'environnement
- Désherbage : objectif zéro phyto !
 - Le point sur les travaux

13 III Citoyenneté

Commissions politiques et représentation

14 III Vie associative

L'Aéro-club

15 III Actualités

Frontaliers, avec le train et le covoiturage, vos trajets France-Suisse sont facilités

15 III Agenda

Ce qu'il ne faut pas manquer... le Raid été

16 III Tribunes libres

Expression des groupes politiques

Nouveaux rythmes scolaires

Mise en place à la rentrée prochaine

La rentrée prochaine sera marquée par la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

Plus qu'un aménagement, c'est une véritable refonte de l'organisation du temps scolaire et surtout périscolaire que nous sommes en train de vivre.

Si personne de bonne foi ne critique a priori sur le fond une réforme visant à améliorer et à faciliter l'apprentissage des enfants, force est de constater que rien n'a été fait logiquement.

Manque de concertation préalable, précipitation dans la décision initiale, lenteur et flottement dans les suivantes, lourdeur des règles imposées et que dire de l'impact budgétaire sur les communes ! Celles-ci, sans avoir jamais été consultées, se voient imputer la charge totale du périscolaire.

À Pontarlier, j'ai souhaité, avec Marie-Claude MASSON, prendre le temps nécessaire pour étudier toutes les hypothèses d'évolution des horaires et pour inscrire notre choix dans un véritable projet éducatif pour le bien de nos enfants.

Après plusieurs mois (nécessaires) de concertation avec les acteurs concernés : enseignants, autorités académiques, associations et élus, le projet proposé par la Ville est devenu réalité.

L'organisation du périscolaire, à Pontarlier, s'articulera sur 4 axes majeurs : l'éveil de l'enfant par la culture, par le sport, par les techniques de la communication et par la découverte de la citoyenneté.

C'est ce projet ambitieux certes, mais mûrement réfléchi et concerté, que nous proposerons aux parents dès la rentrée.

Dans un souci de vérité, de responsabilité et de transparence, les activités ne seront pas gratuites mais proposées à un coût volontairement réduit en fonction du quotient familial. L'objectif étant de faciliter l'accès de toutes les familles à ces activités périscolaires.

À Pontarlier, cette réforme coûtera à la Ville de 200 000 à 250 000 euros par an.

L'éducation n'a cessé d'être une priorité pour nous : cela nous autorise à constater, avec regret, qu'en cette période de réduction sévère des aides de l'État aux collectivités locales (350 000 euros en moins pour Pontarlier en 2014) ce même État nous impose conjointement des dépenses supplémentaires.

Si j'ai souhaité que ce numéro de *Pontarlier Votre Ville* consacre à juste titre son dossier aux nouveaux rythmes scolaires, je veux souligner également l'intérêt et l'importance du cahier central qu'il vous propose.

Ce cahier vous apportera toutes les informations utiles sur le 70^e anniversaire de la Libération de Pontarlier. Vous pourrez, en le parcourant, mesurer l'importance et la qualité des nombreuses manifestations organisées à cette occasion et préparées avec soin et conviction. Une fois encore, Pontarlier sera à la hauteur de l'événement. Souhaitons que cette commémoration rencontre, auprès du plus grand nombre, un intérêt bien mérité.

Je vous souhaite donc une bonne lecture de ce nouveau numéro encore une fois riche d'informations utiles.

Je vous souhaite, au-delà, de passer un agréable été, qui vous apporte repos, détente, rencontres et découvertes.



Patrick GENRE,

*Maire de Pontarlier,
Président de la Communauté
de Communes du Larmont,
Conseiller régional
de Franche-Comté*

Après plusieurs mois (nécessaires) de concertation avec les acteurs concernés : enseignants, autorités académiques, associations et élus, le projet proposé par la Ville est devenu réalité.

POMPES FUNEBRES PUBLIQUES INTERCOMMUNALES DE PONTARLIER

28 rue Jeanne d'Arc en centre ville

A votre service 7j/7, 24h/24

La garantie d'un service public historique de qualité

Accueil des familles, conseils, règlement des démarches administratives, organisation des obsèques, prévoyance, transport de corps avant et après mise en bière, soins de présentation, inhumation, crémation, vente d'articles funéraires, urnes, fleurs, plaques...

renseignements
03 81 39 43 79 f.mesnier@cc-lamont.fr
www.pontarlier-pompes-funebres.fr



17 0815 13003/50 11-03-2008

GRETA HAUT DOUBS

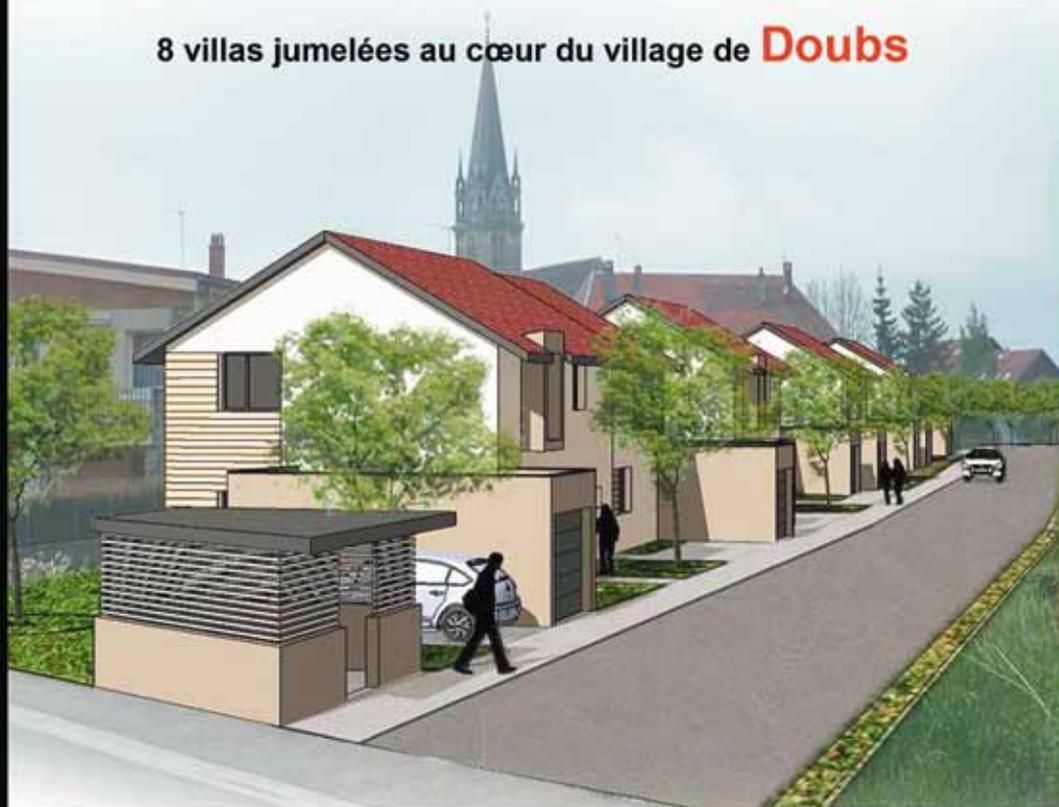
- Formations qualifiantes dans le secteur Horloger transfrontalier
- Métiers de l'Industrie : Agroalimentaire, Usinage CN, Décolletage, CAO
- Projets Tertiaires : Gestion administrative et commerciale, Bureautique Langues (TOEIC) - Français Langue Etrangère (centre d'examen DELF)
- Conseils en Validation des Acquis de l'Expérience (Point Relais Conseil)
- Accompagnement à la VAE - Bilan de Compétences

PONTARLIER 03 81 39 35 31
MORTEAU 03 81 67 40 25
www.greta.ac-besancon.fr

académie Besançon É greta HAUT DOUBS LA FORMATION CONTINUE. greta+ ATUEE DE 1981-1982

Union Européenne Europe Région Franche-Comté Franche-Comté Conseil régional afaq ISO 9001

8 villas jumelées au cœur du village de **Doubs**



Egalement:

10 villas jumelées à Pontarlier

4 villas jumelées à Granges Narboz

30 maisons à construire à Verrières de Joux

20 maisons à construire à Granges Narboz

52 appartements au sein d'un nouveau programme immobilier à Pontarlier

DE GIORGI
constructions

CONSTRUCTEUR ET PROMOTEUR DEPUIS 1957
30 rue Denis Papin - B.P.35 - 25301 PONTARLIER CEDEX

www.de-giorgi.fr

03 81 46 71 87

Aides aux commerces du centre-ville

Le Grand Pontarlier dispose de zones d'activité (Centre-Ville, Grands Planchants, Doubs, Houtaud) regroupant plus de 600 commerces. Face aux enjeux de restructuration économique, de développement local et d'aménagement du territoire, et notamment au déploiement important des zones d'activité commerciale, la Ville de Pontarlier a entrepris, depuis 1999, une opération de grande envergure, afin de soutenir son commerce du cœur de ville.

Première phase de modernisation des commerces

La première phase de cette opération appelée « *Opération collective de modernisation de l'artisanat, du commerce et des services* » (OCMACS) s'est déroulée de 1999 à 2005. Pendant six ans, grâce aux partenaires publics, aux associations de commerçants ainsi qu'aux moyens financiers mis en place, de nombreuses actions ont pu être réalisées. On retrouve notamment la création de la carte Altitude, outil de fidélité commerciale du centre-ville, la réalisation d'un site Internet multicommerce ou encore l'acquisition d'une sonorisation destinée aux animations.

La revitalisation du cœur de Ville s'est poursuivie dans les années suivantes avec la mise en place d'une Charte Qualité Commerce ou encore une opération

d'incitation financière à la rénovation des vitrines et enseignes.

Nouvelle OCMACS de 2014 à 2016

Dans le cadre de la réalisation d'une nouvelle opération de soutien au commerce du centre-ville, une étude préalable à la décision, portant sur l'adaptation quantitative et qualitative du tissu commercial et artisanal aux besoins du consommateur et permettant de définir les priorités porteuses d'avenir, a été réalisée en 2011. Elle a permis de dégager les objectifs suivants :

- développer la consommation au centre-ville (améliorer l'offre, fidéliser et prospecter) ;
- améliorer l'espace urbain, fluidifier le trafic, les accès et développer la signalétique ;



- définir et développer une communication commerciale globale pour le centre-ville (image, promotion, animations).

Pour atteindre ces objectifs, la Ville de Pontarlier a décidé de soutenir le projet de valorisation du Centre-Ville par une aide financière d'un montant de 41 710 euros pour l'année 2014. L'association Commerce Pontarlier Centre investira quant à elle 32 440 euros. Grâce à d'autres partenaires, le budget total de cette opération s'élève à 75 150 €.

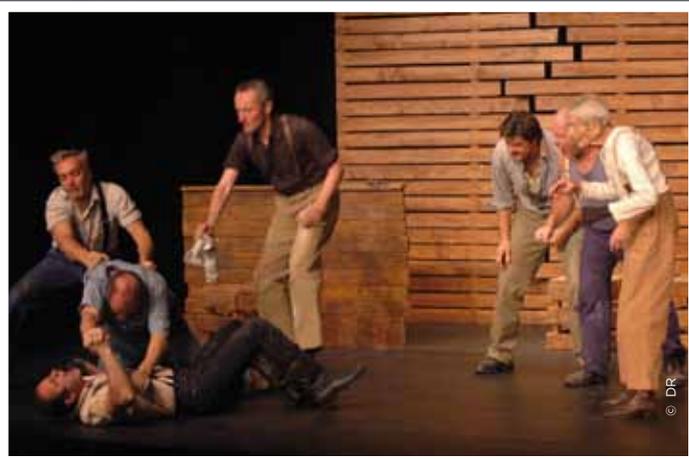
Des projets concrets

Pour l'année 2014, de nombreux investissements sont prévus :

- une incitation financière à la mise aux normes des commerces et artisans situés dans le périmètre du centre-ville pour permettre l'accessibilité des personnes présentant tout type de handicap ;
- la réalisation d'une signalétique propre au marché pour en faciliter l'accès ;
- la mise en place d'un fléchage « *Vers tous commerces* » depuis les parkings jusqu'au Centre-Ville afin de promouvoir les parkings en zone blanche ;
- la conception d'un site Internet e-commerce pour la prévente en ligne.

Un plan global de communication, ayant pour objectif de soutenir et de renforcer la promotion de la destination commerciale du centre-ville, sera mis en place. Est également prévue la réalisation de nouvelles animations organisées par l'association Commerce Pontarlier Centre. Notre centre-ville commercial, plus que jamais dynamique et entreprenant, n'en finit pas de nous surprendre et de nous séduire. **▮**



**Culture****Scènes du Haut-Doubs 2014****Le 13 février**

► Spectacle « Des souris et des hommes » d'après le chef-d'œuvre de John STEINBECK et adapté par Marcel DUHAMEL.

**Le 20 mars**

► « Marie Tudor » mis en scène par Pascal FABER.

**Musique****Concert de printemps de l'Harmonie municipale****Le 22 mars**

► L'Orchestre d'Harmonie Municipale nous a une nouvelle fois ravis lors de son concert de printemps avec la découverte de la famille des anches doubles (hautbois, hautbois d'amour, cor anglais et basson). En invité : l'Ensemble Anches Double Nationalité composé d'élèves des conservatoires de Pontarlier, Besançon et Nord Vaudois.

**Culture****« Faites de la Poésie »****Le 5 avril**

► Une exposition des dessins et poèmes créés par les enfants lors des ateliers scolaires de la médiathèque a été organisée à l'Annexe des Annonciades. Cette exposition a été clôturée par une récitation de poèmes et de slams par la MJC des Capucins.



Événement

Le Défilé des Classes

Le 6 avril

► Cette tradition pontissalienne a réuni cette année encore des milliers de conscrits de tous âges et sous tous les déguisements.



Événement

Stage de danse orientale avec Soraya

Le 12 avril

► Ce stage 100 % féminin a rassemblé une quinzaine de danseuses qui ont pu allier technique et grâce.



Culture

Exposition « Du Jura aux sources du Danube, voyages en terre celtique »

Du 19 avril au 28 septembre

► Plus de 230 objets archéologiques découverts dans le Jura français, suisse, et de part et d'autre de la vallée du Rhin retracent les liens communautaires qui ont toujours existé entre Pontarlier et Villingen.



Événement

Championnat de France de tarot

Du 18 au 21 avril

► La capitale du Haut-Doubs a accueilli professionnels et amateurs passionnés de tarot venus de toute la France pour quatre jours de compétition.

Événement

Week-end des Jumelages

Du 17 au 18 mai

► De nombreux visiteurs ont profité d'une météo clémente pour apprécier les festivités et découvrir les pays européens représentés. Village européen, expositions, concerts, défilés, ont animé ce week-end célébrant le renouvellement des serments de jumelage entre Villingen-Schwenningen, Zarautz et Pontarlier.



031 728 728 HES LOUIS-LE-SAUNIER | C.P. 3400091







VOUS VENDEZ VOTRE BIEN IMMOBILIER ?

Nous vous accompagnons dans la vente de votre bien

NOUVELLE AGENCE

Notre agence
32, Rue de Salins - 25300 PONTARLIER

03 81 38 57 45
PREX D'UN APPEL LOCAL - GRATUIT A PARTIR D'UN 09

www.immobilac.ch


les Vergers du Soleil
 Fruits & légumes de primeur

Votre spécialiste en fruits et légumes frais

- Jus de fruits - épices - confiture - spécialités provençales
- Produits régionaux : miel - oeufs frais - charcuterie papy gaby café querry - biscuits billiotte - chocolat Klaus.....

CORBEILLE DE FRUITS SUR COMMANDE

14 rue Flora - 25300 DOUBS - face hyper U • Tél : 03.81.39.35.47 • www.vergers-soleil.fr
Ouvert du lundi au samedi aux particuliers comme aux professionnels

EMILEPERNOT.FR





MAGASIN
Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h
Le samedi de 10h à 12h

VISITES
Du lundi au vendredi à 10h30, 15h et 16h30. Le samedi à 10h30
Groupes sur réservation

18 - 20 Le Frambourg 25300 La Cluse-et-Mijoux - Tél : 0381390428

SOUND & VISION

HIGH-TECH • HOME-CINEMA • MEUBLE TV • INTEGRATION • HIFI • TV

DOMOTIQUE AUDIOVISUELLE • VIDEO PROJECTEUR

City Avenue - Zone des Grands Planchants
33 Rue de la Libération - 25300 PONTARLIER
Tél. : 03 81 49 09 89 - GSM : 06 32 80 20 21

NOUVEAU À PONTARLIER





Rentrée 2014-2015 : Changement de rythmes scolaires



Conformément au décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires, la Ville de Pontarlier a choisi de mettre en œuvre la réforme des rythmes scolaires dès la prochaine rentrée 2014.

Pour mémoire, cette réforme répartit, pour les écoles maternelles et élémentaires, sur 9 demi-journées, les 24 heures d'enseignement hebdomadaire ; le temps ainsi dégagé pouvant alors faire l'objet d'une offre périscolaire laissée à l'initiative de la Collectivité.

Suite aux différentes réunions de concertation qui ont été menées, un groupe de travail a été constitué pour réfléchir à une nouvelle organisation de ce temps scolaire.

Plusieurs scénarios ont été présentés à la Commission Enseignement au cours de différentes réunions avec les représentants de l'Éducation nationale, des parents d'élèves, de l'éducation populaire, du tissu associatif sportif et culturel. Ainsi, fort de cette concertation, le Conseil Municipal a arrêté, lors de sa séance du 6 novembre 2013, son choix d'organisation de la semaine d'école. Il a également défini, lors de la même instance, le samedi comme 9^e demi-journée supplémentaire.

1 // Concrètement, qu'est-ce qui va changer ?

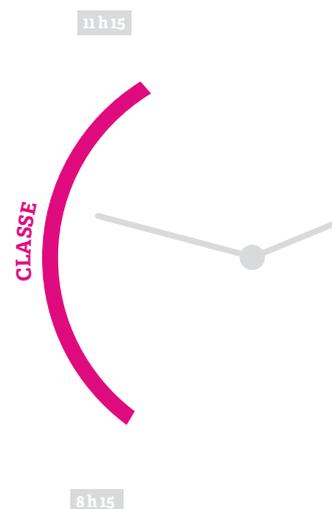
- Votre enfant ira à l'école une demi-journée de plus : **le samedi matin**.
- Il ira à l'école à **8h15** au lieu de 8h30 et il reprendra l'école à 13h45 au lieu de 13h30.
- L'école se terminera à **15h45** au lieu de 16h30.
- Un accueil périscolaire de 11h30 à 12h15 sera proposé aux enfants non inscrits à la restauration scolaire.
- Votre enfant pourra également participer, quelque soit son âge, aux activités périscolaires de fin de journée, dès 15h45 et jusqu'à 17h45.

Afin de faciliter la venue des parents, les enfants seront accueillis à l'école dès 8h05 le matin et dès 13h35 après la pause méridienne.

LUNDI / MARDI / JEUDI / VENDREDI



SAMEDI



École maternelle

À quelle heure pourrais-je venir récupérer mon enfant ?

- À **11h30**, si votre enfant ne se rend pas à la cantine ou au périscolaire du midi.
- À **12h15**, si votre enfant est inscrit au périscolaire du midi.

Retour dès 13h35, pour une reprise de l'école à 13h45.

- À **15h45**, à la fin de l'école.
- À **16h45** si votre enfant est inscrit aux ateliers d'éveil.
- **Après 16h45 et jusqu'à 17h45**, s'il est inscrit à l'accueil périscolaire.

Quelles activités pour mon enfant pendant l'accueil périscolaire ?

Sur la plage de 11h30 à 12h15, ce sont les jeux en autonomie et en petits groupes qui seront privilégiés (jeux de ballon en extérieur, lecture, jeux de société en intérieur...). Le créneau horaire de 15h45 à 16h45 sera consacré aux ateliers d'éveil.

Ils s'inspireront des thématiques suivantes :

- L'éducation par le sport : parcours de motricité, jeux de ballon, initiation à la lutte...
- L'art et la culture : lecture contée, peindre « à la manière de... », découverte d'instruments de musique...

De 16h45 à 17h45, des activités de retour au calme (jeux en autonomie...) seront prioritaires en attendant l'arrivée des parents.

Qui s'occupera de mon enfant pendant les activités périscolaires ?

Les Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM) seront chargés de l'encadrement permanent des activités proposées à votre enfant. Ils recevront le soutien des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives de la Ville et ponctuellement d'intervenants d'associations sportives et culturelles partenaires.



École élémentaire**À quelle heure mon enfant pourra-t-il sortir ?**

- **À 11h30**, si votre enfant ne se rend pas à la cantine ou au périscolaire du midi.
- **À 12h15**, si votre enfant est inscrit au périscolaire du midi.

Retour dès 13h35, pour une reprise des cours à 13h45.

- **À 15h45**, à la fin de l'école.
- **À 16h45**, s'il est inscrit aux études surveillées.
- **À 17h45**, s'il est inscrit aux études surveillées et aux ateliers d'éveil.

Quelles activités pour mon enfant pendant l'accueil périscolaire ?

Sur la plage d'animation de 11h30 à 12h15, seront proposés des jeux en autonomie et en petits groupes (jeux de ballon en extérieur, lecture, coloriage en intérieur...).

Le créneau horaire de 15h45 à 16h45 sera consacré à l'étude surveillée.

De 16h45 à 17h45, des ateliers d'éveil seront proposés aux enfants sur la base de 4 thèmes :



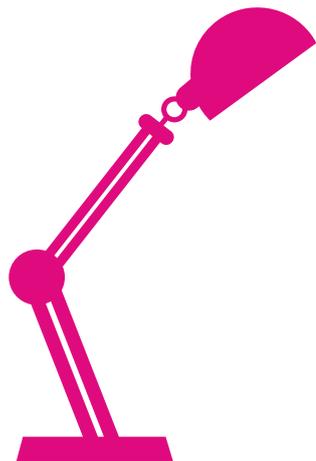
- L'éducation par le sport : initiation à la lutte, l'escrime, permis vélo...
- L'art et la culture : la peinture comtoise, la poésie, le patrimoine historique de la ville, l'histoire de mes ancêtres, des projections de films...
- La citoyenneté et le « vivre-ensemble » : la démarche écocitoyenne, bien manger, respecter l'autre...
- L'éducation aux médias : visites guidées d'Internet, CD-Rom...

Qui s'occupera de mon enfant pendant les activités périscolaires ?

L'accueil périscolaire du midi sera assuré par l'association des Francas du Doubs. Les études surveillées seront encadrées par des enseignants volontaires et des personnes qualifiées.

Les ateliers d'éveil seront animés par l'association des Francas du Doubs qui pourra ponctuellement s'appuyer sur le personnel spécialisé de la Ville (Musée, Médiathèque, Archives...) et sur les encadrants d'associations sportives et culturelles volontaires.





2 // Informations pratiques

Inscriptions

Pour inscrire votre enfant au restaurant scolaire ainsi qu'aux activités périscolaires, rendez-vous du 24 juin au 18 juillet :

Au Service Enseignement

69, rue de la République - 25300 Pontarlier

➤ Le dossier d'inscription est également disponible sur le site Internet de la ville : www.ville-pontarlier.fr, rubrique « Enseignement ».

RESTAURATION SCOLAIRE

Selon votre quotient familial	Repas	Périscolaire cantine / accueil enfants allergiques
0 € à 775 €	2,60 €	0,50 €
776 à 1 000 €	3,00 €	0,60 €
1 001 à 1 200 €	3,90 €	0,70 €
1 201 à 1 400 €	5,00 €	0,90 €
+ de 1 400 €	5,60 €	1,20 €
Enfants de l'extérieur	5,60 €	1,20 €



ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Selon votre quotient familial	Périscolaire du midi 11h30 - 12h15	Périscolaire du soir (tarif par tranche d'1 heure*) 15h45 - 16h45** / 16h45 - 17h45
0 € à 775 €	0,50 €	1 €
776 à 1 000 €	0,60 €	1,20 €
1 001 à 1 200 €	0,70 €	1,50 €
1 201 à 1 400 €	0,90 €	1,90 €
+ de 1 400 €	1,20 €	2,40 €
Enfants de l'extérieur	1,20 €	2,40 €

* Toute heure commencée est due.

** Pour les écoles élémentaires, la tranche de 15h45 à 16h45 consacrée aux études surveillées est gratuite.

Pour garantir un service de restauration scolaire et un accueil périscolaire de qualité, le nombre de places sera limité.

➤ Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le Service Enseignement :
03 81 38 81 36 - a.dromard@ville-pontarlier.com / 03 81 38 81 54 - c.claudet@ville-pontarlier.com



Label Centenaire pour l'exposition des Archives

L'exposition « La vie au front (1914-1918), témoignages écrits et photographiques », organisée par les Archives de la Ville de Pontarlier, se tiendra du 9 au 28 octobre dans la salle annexe des Annonciades. Cette exposition a eu l'honneur de recevoir le label Centenaire décerné par le comité de labellisation de la Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale. ▮



La 4G est arrivée à Pontarlier !

Sous réserve d'être équipés d'un smartphone compatible, les Pontissaliens peuvent, depuis mi-mai, profiter de la 4G. Cette offre très haut débit est l'occasion de naviguer sur Mobipont encore plus rapidement ! ▮

Le Château de Joux, cet été

Le château de Joux vient de fêter le 60^e anniversaire de son ouverture au public, l'occasion pour toute la famille de profiter de ses activités estivales. Visites nocturnes, ateliers, « En garde à Joux ! » ou encore Journées de la fauconnerie, retrouvez tout le programme des animations de l'été sur www.chateaudejoux.com. ▮



Les Gars de Joux, invités d'honneur à Dakar



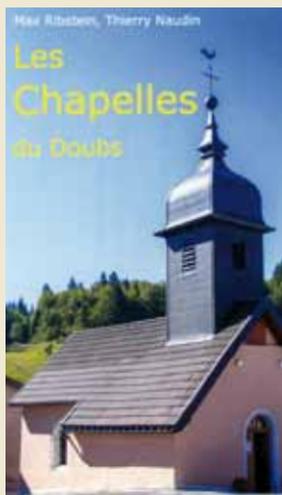
Du 1^{er} au 7 avril 2014, les musiciens pontissaliens « Les Gars de Joux » ont été reçus sur l'île de Gorée, à Dakar, à l'occasion du 54^e anniversaire de l'indépendance du Sénégal.

La Ville de Pontarlier, représentée par M^{me} Nadine COURTI, était également présente sur place et peut témoigner de l'accueil remarquable qui a été fait aux

musiciens et organisateurs de cette rencontre. Riche en découvertes musicales, cette visite a été l'occasion de tisser des liens forts entre les deux cultures. ▮

Nouvelle saison des Scènes du Haut-Doubs

La saison théâtrale 2014-2015 débutera le 18 septembre au théâtre Bernard Blier. Retrouvez le programme sur le site Internet de la Ville, rubrique « Événementiel ».



Rédition du livre « Les Chapelles du Doubs »

Sorti en août 2012 et très vite épuisé, l'ouvrage *Les Chapelles du Doubs* est à nouveau disponible dans sa version revue et corrigée, toujours signé de Max RIBSTEIN et Thierry NAUDIN. Vous pouvez vous le procurer au prix de 25 € (frais de port inclus) par courrier :

> Les Amis de Saint-Maimbœuf
Chez M. Max Ribstein
13, rue des Vergers
25200 Montbéliard

> Les Amis de Saint-Maimbœuf
Chez M. Thierry Naudin
26, rue Jules Grosjean
25200 Montbéliard

Renouvellement des Conseils Inter-Quartiers



En 2010, la Municipalité de Pontarlier a mis en place les Conseils Inter-Quartiers. Les citoyens peuvent s'exprimer et agir concrètement sur la vie locale et sur les grands projets pontissaliens. Les 11 quartiers sont regroupés en 5 Conseils Inter-Quartiers. Ceux-ci sont composés de 13 habitants et de 6 élus du Conseil Municipal. Les membres s'engagent pour une durée de trois ans. Ils se réunissent au minimum trois fois par an. Les élections auront lieu en septembre pour le renouvellement du Conseil.

Si vous souhaitez devenir Conseiller de votre secteur ou renouveler votre candidature, merci de vous rapprocher de la Direction de la Communication et des Relations Publiques par téléphone : 03 81 38 81 10 ou par courriel : n.tocant@ville-pontarlier.com. ▮

Journées de l'environnement



Pour sa cinquième édition, la manifestation « *les Journées de l'environnement* » aura lieu les jeudi 25, vendredi 26 et samedi 27 septembre 2014. Ces journées sont organisées afin de sensibiliser la population au respect de l'environnement ainsi qu'au civisme, dans une ambiance ludique et conviviale.

À l'image des années précédentes, cette manifestation se déroulera en plusieurs temps :

Jeudi soir : Soirée-débat gratuite et ouverte au grand public sur "Comment diminuer sa facture d'énergie avec le programme EFFILOGIS »

Vendredi : Journée de sensibilisation sur les économies d'énergie et la découverte des énergies renouvelables destinée aux scolaires.

Samedi : Manifestation à destination du grand public place d'Arçon avec de nombreuses animations. **▮**



Désherbage : objectif zéro phyto



Dans le cadre des actions menées pour l'Agenda 21 de la Ville, le Centre Technique Municipal a développé de nouvelles méthodes d'intervention en matière de désherbage afin de remplacer l'utilisation de produits phytosanitaires.

Trois techniques sont dorénavant utilisées :

- Le désherbage manuel, essentiellement le long des bordures de voirie.
- Le désherbage thermique, sur des secteurs pavés représentant un total de 2 500 m² (ex. : parvis et rond-point de la gare, parvis de la sous-préfecture, trottoir de la place Cretin, îlots).
- Le désherbage mécanique sur les places gravillonnées soit environ 40 000 m² (ex. : Grand Cours, place multiactivité, squares, piste d'athlétisme du lycée Marmier).

C'est un à trois agents qui interviennent à Pontarlier, suivant la météo et les spécificités techniques associées au lieu dés herbé. **▮**

Travaux



Les carrefours de la rue des Abattoirs

La défaillance de l'armoire de commande des feux tricolores des carrefours formés par la rue des Abattoirs, avec, d'une part, la rue de Besançon et, d'autre part, la rue de la Paix, a permis de mesurer l'importance d'un système de gestion des lieux où le trafic routier est important afin de veiller à la sécurité des usagers. L'absence de possibilités de réparation du matériel existant a amené les services municipaux à engager une opération de rénovation lourde du dispositif gérant le carrefour de la rue de la Paix, en tenant compte de l'ensemble des normes en vigueur. C'est ainsi que, depuis le 5 juin dernier, le nouveau dispositif fonctionne avec des matériels de nouvelle génération et notamment des détecteurs de présence et de mouvements de type radar, remplaçant les anciens systèmes à boucles électromagnétiques. Concernant le carrefour de la rue de Besançon, la remise en service de feux tricolores reste à l'étude compte tenu de son trafic et de la réalisation récente d'un plateau ralentisseur à proximité, rue de Besançon.

> Le coût des travaux est d'environ 20 000 € HT.

Réaménagement de l'avenue de l'Armée de l'Est

Dès le début de l'été, un important chantier concernera l'avenue de l'Armée de l'Est (entre le rond-point Malraux et la rue du Toulombief) et la rue de Neuchâtel. L'opération se divisera en deux phases distinctes portant, dans un 1^{er} temps, sur le remplacement de la conduite d'eau potable de distribution (diam. 160 mm) ainsi que sur la reprise des ouvrages de fermeture de la conduite principale d'alimentation provenant du lac Saint-Point (diam. 400 et 350 mm). Environ 350 mètres de conduites très anciennes seront remplacés. Le rendement global du réseau de distribution d'eau potable de la Commune sera ainsi amélioré. Ensuite, sera entreprise la rénovation lourde des trottoirs et chaussées de ces deux tronçons, avec la réfection de la couche de roulement, le remplacement des bordures de trottoirs à l'aide d'éléments de récupération en granit, ainsi que l'intégration de pistes et bandes cyclables. Ainsi, l'entrée sud de la Ville sera rendue plus attrayante et sécurisée pour les usagers.

> Le montant global de l'investissement est estimé à environ 360 000 € HT (203 000 € pour les travaux d'eau et 157 000 € pour la chaussée et les trottoirs).

Citoyenneté

Délégations et représentation

Avec les élections du 23 mars 2014 et le renouvellement du Conseil Municipal, les nouveaux élus se répartissent équitablement en commissions thématiques que voici :

Accessibilité – Transports

LAITHIER Sylvie
CHARRON Sandrine
HERARD Bénédicte
JACQUEMET Philippe
THIEBAUD-FONCK Danielle
DEBRAND Claude
COLIN Claire

Administration Générale

MASSON Marie-Claude
EMILLI René
HAZELART Pierre
JACQUEMET Philippe
VIVOT Romuald
DEBRAND Claude
VOINNET Gérard

Communication

Relations Publiques

Vie des Quartiers

NARDUZZI Isabelle
HAZELART Pierre
SIMON Pierre
THIEBAUD-FONCK Danielle
VIVOT Romuald
DEBRAND Claude
COLIN Claire

Culture – Jumelage

Tourisme – Vie Associative

EMILLI René
BALLYET Anne-Lise
COURTI Nadine
SIMON Pierre
THIEBAUD-FONCK Danielle
BOUVERET Jean-Yves
VOINNET Gérard

Développement Durable

POURNY Christian
BALLYET Anne-Lise
GROSJEAN Jean-Marc
JACQUEMET Philippe
SIMON Pierre
GROSJEAN Karine
COLIN Claire

Eau – Forêt

DROZ-VINCENT Gaston
DEFRASNE Daniel
GUINCHARD Bertrand
PRINCE Jacques
ROUSSEAUX Geneviève
DEBRAND Claude
VOINNET Gérard

Économie – Commerce – Foires et Marchés – Agriculture

GUINCHARD Bertrand
CORTOT Brigitte
DEFRASNE Daniel
GARCIA Xavier
VIELLE-PETIT Fabienne
BOUVERET Jean-Yves
VOINNET Gérard

Enseignement – Conseil des Jeunes de Pontarlier / Programme de Réussite Educative

MASSON Marie-Claude
BALLYET Anne-Lise
CHARRON Sandrine
GARCIA Xavier
MAYA Isabelle
GROSJEAN Karine
COLIN Claire

Finances

GENRE Patrick
CORTOT Brigitte
GAULARD Béatrice
GUINCHARD Bertrand
MASSON Marie-Claude
BOUVERET Jean-Yves
VOINNET Gérard

Politique de la Ville

Action Sociale

HERARD Bénédicte
DEFRASNE Daniel
LAITHIER Sylvie
POURNY Christian
VIVOT Romuald
GROSJEAN Karine
COLIN Claire

Sport

BESSON Philippe
BESSON Nathalie
GROSJEAN Jean-Marc
PRINCE Jacques
THIEBAUD-FONCK Danielle
DEBRAND Claude
COLIN Claire

Suivi de la Stratégie Globale de Sécurité

POURNY Christian
BESSON Nathalie

Représentation au sein de la Communauté de Communes du Larmont

Pour la première fois, aux dernières élections municipales des 23 et 30 mars derniers, les électeurs des communes de 1 000 habitants et plus ont été appelés aux urnes pour élire au suffrage universel direct, les conseillers communautaires.

Dans les communes de moins de 1 000 habitants, les conseillers communautaires ont été désignés dans l'ordre du tableau.

Les élus de Pontarlier siégeant à la Communauté de Communes du Larmont (CCL) sont : BESSON Philippe, BOUVERET Jean-Yves, CORTOT Brigitte, DEFRASNE Daniel, DROZ-VINCENT Gaston, EMILLI René, GENRE Patrick, GROSJEAN Karine, GUINCHARD Bertrand, HERARD Bénédicte, LAITHIER Sylvie, MASSON Marie-Claude, MAYA Isabelle, NARDUZZI Isabelle, POURNY Christian, PRINCE Jacques, COLIN Claire, ROUSSEAUX Geneviève, VIELLE-PETIT Fabienne.

HAZELART Pierre
PRINCE Jacques
VIELLE-PETIT Fabienne
GROSJEAN Karine
COLIN Claire

Urbanisme

POURNY Christian
BESSON Philippe
GROSJEAN Jean-Marc
JACQUEMET Philippe
SIMON Pierre
DEBRAND Claude
VOINNET Gérard

Voirie – Circulation Espaces Verts

DROZ-VINCENT Gaston
DEFRASNE Daniel
LAITHIER Sylvie
PRINCE Jacques
ROUSSEAUX Geneviève
DEBRAND Claude
VOINNET Gérard

L'aéro-club de Pontarlier, quand s'envoler devient accessible à tous

L'aéro-club de Pontarlier est une véritable histoire de passionnés. Créé le 12 mars 1930 par quelques Pontissaliens férus d'aviation, son rôle est alors d'organiser des conférences et meetings, le premier avion de l'aéro-club n'ayant été acquis qu'en 1934. Aujourd'hui, avec ses 5 avions, sa piste goudronnée, sa piste en herbe et ses grands hangars, il est devenu le plus gros aéro-club de Franche-Comté par son nombre de pilotes et vise principalement une chose : le plaisir du vol...

Des bénévoles dévoués au bon cadre de vie sur l'aérodrome

Les missions de l'aéro-club sont multiples : école de pilotage, lieu de pratique du vol « loisir » et gestion de l'aérodrome. Avec près de 130 licenciés dont une cinquantaine d'élèves, une bonne dynamique d'organisation est nécessaire. Malgré les difficultés de gestion que ce cadre peut entraîner, le comité, les instructeurs, le mécanicien ou encore le responsable des ressources numériques sont tous bénévoles et travaillent « souvent dans l'ombre » mais toujours avec passion afin d'œuvrer au quotidien au bon fonctionnement du club et au maintien en état des infrastructures.

Avec le choix de rester dans le cadre associatif, le club a permis de rendre l'activité « ouverte à tout le monde » : passion-

nés de vol ou curieux des airs, chacun y trouve son compte grâce aux sorties club en avion ou encore aux stages d'initiation au planeur, ou aux baptêmes de l'air accessibles à tous. Tous les profils de personnes coexistent et s'entraident autour d'un même engouement pour le vol : pilote de ligne sur un Boeing 747 chez Air France, pilote de chasse retraité, ingénieurs, étudiants, employés, hommes ou femmes, jeunes ou plus âgés...

Sauvegarder le patrimoine et s'ouvrir à de nouvelles sensations de vol

Habituellement riche de nombreux événements, le programme 2014 de l'aéro-club sera centré sur trois projets de grande ampleur :

- **Un grand meeting aérien** aura lieu le 6 septembre prochain sur l'aérodrome en l'honneur du 70^e anniversaire de la Libération de Pontarlier. L'occasion pour les non-initiés de découvrir des avions d'époque mais aussi de profiter de démonstrations d'appareils exceptionnels.
- **Une mutation réglementaire importante** : comme les 600 aéro-clubs de France, l'aéro-club de Pontarlier doit intégrer des évolutions réglementaires s'il souhaite pérenniser son activité de formation au pilotage. Le nouveau



cadre réglementaire européen impose en effet la mise en place de certaines normes proches des systèmes qualité. À ce titre, le comité s'est attelé à un très gros travail administratif afin d'obtenir le nouveau titre indispensable d'« Organisme de formation approuvé » pour pouvoir continuer la formation sur ce lieu cher à ses licenciés.

- **La remise aux normes de l'éclairage de la piste** : dernier projet « tenant à cœur » à l'association cette année, il permettra de pratiquer à nouveau le vol de nuit. Les travaux ont débuté en 2013, grâce aux bénévoles, et continuent cette année pour une inauguration à l'automne. Un projet important puisque cette infrastructure, existant auparavant mais plus utilisée car ne répondant plus aux normes de sécurité, fait partie du « patrimoine de l'aéro-club ». La réhabiliter va permettre de développer « de nouvelles qualifications et de nouvelles sensations » de vol pour les nouveaux, comme pour les anciens navigateurs, et montrer aux élèves qu'il n'existe pas « une aviation, mais plusieurs aviations » où les possibilités de découvertes sont multiples.

> **Retrouvez dans le cahier détachable spécial « 70^e anniversaire de la Libération » le programme du meeting aérien du 6 septembre 2014, organisé par l'aéro-club de Pontarlier.**

CONTACT

Monsieur Gilles JEANNIN, Président
Aérodrome, route de Salins,
25300 Pontarlier
info@aeroclub-pontarlier.org



Frontaliers, avec le train et le covoiturage, vos trajets France-Suisse sont facilités

Frontaliers, avec le train, vos trajets France-Suisse sont facilités!

Pontarlier ↔ Val-de-Travers (Neuchâtel).
Pontarlier ↔ Frasne ↔ Vallorbe (Vallée de Joux/Lausanne).
15.12.2013 - 13.12.2014.

Nouveau!
Vers le Val-de-Travers:
Départ du matin avancé à 5h51.
Nouvelles relations de mi-journée.
Vers Vallorbe: Desserte de Labergement-Sainte-Marie.

SBB CFF FFS | rne.ch | val de joux

La Région Franche-Comté et les Cantons de Vaud et Neuchâtel vous proposent des relations quotidiennes Pontarlier <> Val-de-Travers et Pontarlier <> Frasne <> Vallorbe.

À noter que les liaisons par bus sur ces axes (TER Frasne <> Vallorbe et TransN Pontarlier <> Couvet) sont coordonnées avec l'offre ferroviaire et incluses dans les abonnements.

Le TER quotidien Pontarlier <> Frasne <> Vallorbe marque également un nouvel arrêt, matin et soir, à la gare de Labergement-Sainte-Marie. Plus d'infos, horaires et tarifs sur : www.franche-comte.fr/aides-et-services/tarifications-ter-et-cars-liveo.html.

> Pour rappel, la plate-forme téléphonique et Web de covoiturage dans l'Arc jurassien est également à votre disposition avec, à Pontarlier, un parking relais situé sur l'esplanade René Pourny. Tél. : +41 800 25 26 27 (appel gratuit) / www.covoiturage-arcjurassien.com

Manifestations, cérémonies, expositions, conférences...

Retrouvez l'ensemble des animations dans votre plaquette « Rendez-Vous Animations », distribuée tous les mois dans votre boîte aux lettres et disponible en mairie et à l'Office de Tourisme ainsi que sur Internet. Liste non exhaustive sous réserve de modifications.

JUILLET

// du vendredi 11 au lundi 14
1^{er} Open international d'échecs
Organisé par Le Pion-tissalien
Echecs
Théâtre Bernard Blier

// du samedi 12 juillet
au dimanche 17 août
85^e Salon des Annonciades
Organisé par les Amis du
Musée de Pontarlier
Chapelle et salle annexe
des Annonciades

// jeudi 17
Concert chant-trompette et orgue
Organisé par les Amis de l'orgue
de l'église Saint-Bénigne
Église Saint-Bénigne

// du vendredi 25 juillet
au samedi 16 août
40^e Festival des Nuits de Joux
Organisé par le Centre
d'animations du Haut-Doubs
Château de Joux

// jeudi 31
Concert du Quatuor Accordo :
de la musique classique
au jazz manouche
Organisé par les Amis de l'orgue
de l'église Saint-Bénigne
Église Saint-Bénigne

AOÛT

// samedi 2
Braderie
Organisée par Commerce
Pontarlier Centre
Centre-Ville

// du samedi 2 au vendredi 8
Stage international de danse
Organisé par la MJC
des Capucins

// jeudi 7
Concert d'orgue par
Laurent Jochum
Organisé par les Amis de l'orgue
de l'église Saint-Bénigne
Église Saint-Bénigne

// dimanche 10
Vide-greniers « les Greniers
de Saint-Pierre »
Organisé par Commerce
Pontarlier Centre
Boulevard Pasteur

// du vendredi 15
au dimanche 17
Artisans au Grand Cours
Organisé par la Ville de Pontarlier
et la Chambre de métiers et

de l'artisanat du Doubs
Grand Cours
// samedi 23
La Ville aux artistes
Organisée par la Ville
de Pontarlier
Centre-Ville



ZOOM SUR...
// du mardi 26 au jeudi 28
Raid été
Organisé par la Ville de Pontarlier

SEPTEMBRE

// vendredi 5 et samedi 6
70^e anniversaire de la
Libération de Pontarlier
Organisé par la Ville de Pontarlier

// vendredi 5 au dimanche 21
Exposition « La vie
quotidienne à Pontarlier sous
l'Occupation (1940-1944) »
Organisée par les
Archives municipales
Chapelle des Annonciades

// du vendredi 12
au dimanche 14
Foire de rentrée et Coulée
du Mont d'Or
Organisées par Commerce
Pontarlier Centre
Place d'Arçon

// dimanche 14
Roller « les 6 Heures de Pontarlier »
Organisé par le Roller
Skate Pontarlier
Zone industrielle de Pontarlier

Arrivée du Tour du Doubs
cycliste professionnel
Place Saint-Bénigne

// jeudi 18
Les Scènes du Haut-Doubs
« Kitch'n Cabaret »
Organisées par la Ville
de Pontarlier
Théâtre Bernard Blier

Groupe majoritaire Pontarlier, Passionnément !

Merci

MERCI à vous, chers Pontissaliens, de nous avoir accordé votre confiance, lors des dernières élections municipales. Ce vote franc et massif prouve que vous avez apprécié le travail accompli et que notre projet pour les six années à venir vous a séduits. Conscients de la responsabilité qui nous incombe, à nous maintenant de nous montrer dignes d'une telle confiance et d'être à la hauteur de vos attentes. Nous nous sommes mis immédiatement

au travail. Nous étions prêts, notre programme avait été longuement préparé. Nous n'attendions que le top départ !!!

Les engagements que nous avons pris lors de la campagne seront tenus. L'une des premières décisions, prise lors du Conseil Municipal du 29 avril 2014, vous le prouve : nous avons limité l'augmentation des taux d'imposition locaux pour 2014 à celle de l'inflation 2013, soit 0,9 %, alors que nous subissons, pour 2014 (et ce sera pire encore pour 2015 !), une baisse drastique des dotations de l'État, équivalant à 4,3 points d'impôts.

Et, comme nous nous y étions engagés, nous compenserons par des économies de dépenses de fonctionnement cette diminution de recettes, afin de ne pas renoncer

aux investissements prévus, qui seront un soutien précieux pour l'économie locale.

Nous n'aurons qu'un seul but au cours de ce mandat : être passionnément au service de Pontarlier et de ses habitants, avec toute la force, l'engagement et la disponibilité que nous vous avons promis.

Nous ne prétendons pas détenir toute la vérité et sommes désireux de travailler dans un esprit constructif avec l'opposition. Nous serons ouverts au débat et à leurs propositions. Souhaitons qu'ils partagent avec nous cet état d'esprit positif, tout au long de ce mandat.

Groupe socialiste Osons Pontarlier Autrement

Chers Pontissaliens,

Dans un contexte notable de forte abstention, vous avez, en votant majoritairement pour la liste du maire sortant, préféré la continuité au changement pour les six prochaines années. Nous sommes très déçus de n'avoir pas réussi à convaincre la majorité d'entre vous de la pertinence de notre projet et de la sincérité de notre engagement. Nous tenons à remercier chaleureusement celles et ceux qui nous ont accordé leur suffrage ; nous ne vous décevrons pas.

Conseillers municipaux, nous agissons de façon constructive en fidélité aux valeurs de justice et de solidarité qui nous animent pour que chacun puisse habiter, travailler, se déplacer, grandir, vieillir, s'épanouir, réussir dans une ville où la différence est une richesse, où les habitants partagent et échangent, où l'on tisse du lien au quotidien. Élus d'opposition, nous assumerons pleinement notre rôle de contrôle démocratique de l'action de l'exécutif. Nous attendons d'ailleurs une vraie rupture avec ces pratiques visant à nous dénigrer ou à nous tromper, qui trop souvent ont eu cours lors du précédent mandat et qui nuisent au débat public. (Malheureusement, les échanges houleux des premiers conseils municipaux n'invitent pas à l'optimisme...)

Conseillers municipaux d'opposition, nous prendrons toujours le parti du progrès, du mouvement, de l'innovation. À ce titre, nous rappelons notre proposition de faire évoluer l'intercommunalité afin qu'elle réponde encore mieux aux attentes et aux besoins des habitants. Et la réforme territoriale en cours nous y incite grandement ! La communauté d'agglomération (au périmètre plus vaste que la communauté de communes, au fonctionnement plus intégré) doit être notre avenir ! Osons la communauté d'agglomération ! Osons l'intercommunalité autrement !

**Jean-Yves Bouveret
Karine Grosjean
Claude Debrand**

Groupe écologiste Pontarlier-Écologie

Les élus du groupe « Pontarlier-Écologie » tiennent tout d'abord à remercier celles et ceux qui leur ont apporté leurs suffrages. Bien que minoritaires, nous comptons continuer à faire valoir les idées que nous avons présentées pendant la campagne électorale. Nous entendons décliner nos valeurs sociales et écologiques dans chacun des domaines où s'exerce le pouvoir municipal.

Aujourd'hui, la politique austéritaire de l'État conduit à une fragilisation des finances communales. Il est indispensable

que la Ville se donne les moyens de ne pas être prisonnière de cet état de fait. En particulier, d'importantes économies peuvent être faites dans les consommations d'énergies des bâtiments communaux. Nous proposons que les investissements qui les permettent soient prioritaires. Outre l'intérêt de réduire les rejets de gaz à effet de serre, ce sont les moyens financiers de la Ville qui s'en trouveront améliorés.

D'importants programmes en matière d'urbanisme sont à l'étude, et notamment le nouveau quartier qui doit remplacer les actuels ateliers municipaux. C'est là un des domaines où Pontarlier peut se montrer exemplaire. Nous y serons particulièrement vigilants.

Enfin, les effets positifs sur l'emploi et le commerce de notre proximité avec la Suisse ne doivent pas masquer les difficultés de très nombreux habitants, et particulièrement dans le domaine du logement. La commune doit se doter des moyens et outils pour faire face à cet enjeu. Là encore vous pouvez compter sur vos élus de « Pontarlier-Écologie » pour être une minorité « très agissante ».

Ce ne sont là que quelques-uns des domaines où nous agissons avec conviction pour que l'écologie gagnante fasse gagner tout le monde.

**Claire Colin
Gérard Voinnet**

Découvrez votre nouvelle marque
à PONTARLIER ainsi que son show room exclusif...



Venez découvrir
la nouvelle JEEP Cherokee



GARAGE-DORNIER

«SINCE 1964»
garage-dornier.fr

03 81 39 09 85

51,53,55 rue de Salins
PONTARLIER



Jeep



MAISON AGES&VIE

pour personnes âgées dépendantes



03.81.25.08.23
www.agesetvie.com

Déjà 36 maisons ouvertes en Franche Comté
et forcément une proche de chez vous

La Rivière Drueon

- ✓ Prise en charge de tous les services à la personne (aide au lever, aide à la toilette, repas, ménage, linge...)
- ✓ Présence 24h /24 7 jours /7
- ✓ Ambiance familiale, seulement 7 personnes par maison
- ✓ Coût modéré



CUISINES
VOUS

Cuisines - Bains - Rangements

Offres spéciales **OUVERTURE**

www.cuisinesetvous.fr



CUISINES • BAINS

6 Rue Claude Chappe - City avenue - PONTARLIER

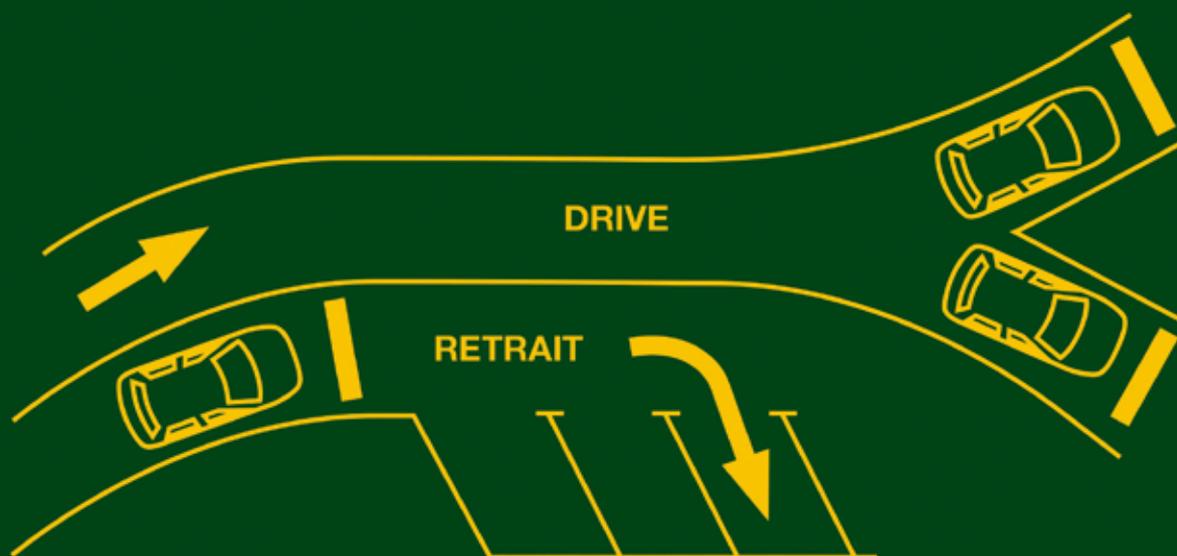
Tél. 03 81 46 59 65 Horaires d'ouverture : du lundi au samedi : 10h - 12h /14h - 19h



À PONTARLIER, LE DRIVE FAIT PEAU NEUVE

 **2 PISTES DRIVE**

 **1 PISTE DE RETRAIT DE COMMANDE EN LIGNE**



1



Je passe ma commande depuis l'appli mobile McDonald's France ou depuis le site mcdonalds.fr

2



Je me rends à la borne à l'intérieur du restaurant ou à la borne extérieure de retrait de commande en ligne

3



Je scanne mon QR code ou rentre mon numéro de commande sur la borne

4



Je récupère ma commande au comptoir, ou je me gare sur les places réservées et un livreur m'apporte ma commande

WWW.MCDONALDS-PONTARLIER.FR



72, rue de Salins
PONTARLIER

Tél. 03 81 46 74 74

11, chemin des Pierres
MORTEAU

Tél. 03 81 43 31 55